



N° 095/2024

Mairie d'Echenevex
267 rue François Escher
01170 ECHENEVEX

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de dépôt en préfecture : 28/06/2024

EXTRAIT DES ARRÊTÉS DU MAIRE ARRÊTÉ DU 28 JUIN 2024 RELATIF A LA COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

Le Maire d'Echenevex,

Vu le code électoral et notamment ses articles R. 42, R.43, R.44 et R.47 ;

Vu le décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;

Vu le courriel par lequel, Mme Olga GIVERNET candidate Ensemble pour la République aux élections législatives dans la 3^{ème} circonscription de l'Ain désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant au sein du bureau de vote de la commune ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le bureau de vote est composé comme suit :

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN – COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE				
HORAIRES	PRESIDENT	1 ^{ER} ASSESSEUR	2 ^{EME} ASSESSEUR	SECRETAIRE
8h00 – 10h30	Isabelle PASSUELLO	Emilie VINCENT	Amélie VAN ETTINGER	Rosemarie HENRI
10h30 – 13h00	Catherine BOISSIN	Anneke VAN DER VOSSSEN	Bernd BECK	Michèle DAVID
13h00 – 15h30	Catherine BOISSIN	Leila SMITH	Guillaume PEREZ	Michèle DAVID
15h30 – 18h00 + dépouillement	Isabelle PASSUELLO	Amélie VAN ETTINGER	Pascal BRUN	Rosemarie HENRI

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 7 JUILLET – COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE				
HORAIRES	PRESIDENT	1 ^{ER} ASSESSEUR	2 ^{EME} ASSESSEUR	SECRETAIRE
8h00 – 10h30	Isabelle PASSUELLO	Amélie VAN ETTINGER	Anneke VAN DER VOSSSEN	Nathalie BOULANGER
10h30 – 13h00	Jean-Pierre TROUILLOUD	Jocelyne SCHWALLER	Marie-Laure BERTRAND	Arnaud GUILLOT
13h00 – 15h30	Jean-Pierre TROUILLOUD	Marie-Laure BERTRAND	Nathalie BOULANGER	Michèle DAVID
15h30 – 18h00	Isabelle PASSUELLO	Amélie VAN ETTINGER	Catherine BOISSIN	Pascal BRUN

ARTICLE 2 : Le secrétaire du bureau de vote sera désigné par le Président et les assesseurs parmi les électeurs de la commune.

ARTICLE 3 : Lors du déroulement du scrutin, en cas d'absence du Président, il est remplacé par un suppléant désigné par lui parmi les conseillers municipaux ou les électeurs de la commune ou, à défaut, par le plus âgé des assesseurs.

ARTICLE 4 : Les nom, prénoms, date, lieu de naissance et adresse des assesseurs seront notifiés au Président du bureau de vote.

001-210101531-20240628-095-2024-AI
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté est adressé aux membres du bureau de vote.

Fait à Echenevex, le 28 juin 2024

Le Maire,

Isabelle PASSUELLO

